

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 62/1251 du 29/12/1982
21024 /MTPS.DGTFP.DFP

Portant intégration et nomination de Monsieur MBOSSA Joseph dans les cadres de la catégorie hiérarchie I des Services Techniques(..ines).

-----ooOoo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13-11-1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 60-90 du 3-3-1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du 28-12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement;
(/u le dossier de candidature de l'intéressé.

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 60-90 du 3.3.1960 susvisé, l'ingénieur HDOSSA Joseph, né le 29 Mars 1935 à Ebongo, titulaire du Diplôme de l'Université de Tianjin (CHINE) Spécialité : Construction Hydraulique est intégré dans les cadres de la catégorie 1 hiérarchie 1 des Services Techniques (Mines) et nommé au grade d'Ingénieur Principal de Techniques Industrielles Statutaire indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASZAVILLE, le 29 Décembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines
et de l'Energie,

Rodolphe MINDA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBOUMBIEN.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGFP/DFP..... 3
DFP/BST..... 1
D.B..... 3
D.C.F..... 1
M.H.E..... 1
D.G..... 2
DOSSIER..... 3
INTERESSE..... 1
SGCM/BC..... 2